portées dans son administration proviennent de ses ennemis, ses ennemis sont donc en majorité :—Quoi! s'écrieront donc ces mêmes ennemis, nous voyons que vous n'avez fait que ce que les nutres gouverneurs ont fait: vous avez favorsé une minorité, vous avez obtenu les suffrages de cette même minorité; mais dites nous, milord, si c'est pour cela que nous vous avons envoyé en Canada? Où sont, que disent, que fon les quatre cent mille Canadiens dont vous deviez entendre les plaintes?

Nous pensons que Lord Brougham aura beau jeu s'il veut lâcher son amère et caustique bile sur Lord Durham et sur la procession de ses quelques mignons. En cette occasion, il fallait tout ou rien; mais la mane de que ques individus de voir leurs noms dans les journaux, de parader avec dispeaux, rubans, &c. les aveugle souvent et les fait desservi, par un zole mal entendu, ceux qu'ils erotent honorer. Lord Durham qui les remerciera iei, metra la main sur son cœur, leur prodiguera "les sentiments qui l'agitent," "l'emotion," "le plaisii," "l'orgueil de se voir entouré de corps si respectables" et de tout ce qu'in entend en toute occasion publique, aura peut-être lieu plus tard de regretter ces minces démonstrations d'une vrande douleur.

EVASION DE PRISONNIERS POLITIQUES.

Il paraît que la citadelle de Québec, si vantée comme le nec plus ultra des finteresses de l'Amérique, n'est pas, après tout, si hermétique qu'on le veut bien dire, ni les fameuses gardes de la reine si vigilantes que le nom qu'elles portent pourrait le faire supposer; car un des prisonniers politiques qu'on y avait pla és sous une garde stricte, comme en un lieu sûr, ont, sans beaucoup de difficultés et dans l'intervalle d'une nuit, trouve les moyens de s'en échapper. Voici jusqu'ici comment on l'explique en général. Theller, Dodge et quatre autres prisonniers politiques étaient enfermés dans une casemate devant laquelle deux sentinelles étaient sans-cesse placées. La casemate était outre cela cernée par une rangée de pieux de la hauteur de 12 pieds.

Les prisonniers, après avoir scié un des barreaux de leur fenêtre descendirent dans la cour puis escaladérent la palissade, et à l'aide de la corde du mât de pavillon qu'il détachèrent, ils se glissèrent au bas du mur qui fait face à la ville. L'un d'eux n'eut pas se courage de faire cette descente et resta dans la citadelle. Hier deux d'entr'eux furent arrêtés dans une auberg: de la rue du Jardin et un autre sur les Plaines au pied de la tour no. 1. On trouva sur lui des limes et des scies au moyen desquelles il est probable qu'ils firent leur sortie; il était blessé. Il ne reste donc en liberté jusqu'à pre nt que Theller et Dodge dont on n'a pas de traces. Dans tout ceci l'on n'a pas encore pu expliquer ce que saisaient les sentinelles qui devaient les surveiller. Quelques personnes disent que l'une d'elles a déserté avec les prisonniers, ce qui n'est pas encore établi et que les autorités militaires tiennent secret. Une enquête fort severe est, dit-on, établie à ce sujet.

Dans la journee d'hier les recherches les plus strictes et l'on peut même dire les plus vexatores ont été faites dans presque toutes les maisons de la ville et d'une partie des faubourgs, mais en particulier chez Mr. Morin dont la troupe et la police ont occupé et occupent encore aujour-d'hui la demeure. On nous dit même que l'on a coupé à coups de haches son plancher, on ne sait trop pourquoi. Le couvent des Ursulines fut aussi structement visité. On raconte que lorsque la police accompagnée de soldats entra tout-à-coup dans le jardin du couvent, une des religieuses, effrayée de cette soudaine apparition, s'enfuit et se cacha dans une petite maison où sont renfermés les outils aratoires; les hommes de la police et les soldats s'élancèrent de se côté et malgré ses cris l'en tirérent brutalement et ne la la la sesèrent a'ller que lorsqu'ils eurent reconnus leur erreur.

Il nous semble que d'aparcilles recherches dans une telle maison, la dernière où des prisonnièrs pourraient se réfugier, eussent au moins dû être faites avec tous les égards qu'une aussi respectable institution mérite. Les deux nuits dernières, les portes de la ville, excepté la fausse entrée de la rue Lamontagne, furent fermées dès huit heures du soir.

Nous prenons la vérité où nous la trouvons et l'article suivant de la Gozette anglaise de Quêtec de lundi en contient beaucoup:

"Nos voisins des Etats-Un's preunent leur revanche sur nous au sujet de la loi-lynch, des émeutes etc. L'émeute récente à Haisax, dans laquelle des soldats et des matelots surent concersés, et l'exécution par le seu des essigles du premier ministre de la reine et du secrétaire par l'entremise duquel ses instruction sont légalement et constitutionnellement transmises aux colonnes fournessent de fertiles sujets à la déclamation, et nous trouvons que ces procédés sont surtout blâmés par les journaux qui furent les plus chauds à censur i leurs propres gens sur leur intervention dans les affaires du Canada. Quelques uns d'entr'eux disent " nous en apprenons." Nous croyons avoir fait de grands progrès dans la pratique honteuse dont ils parlent. Les insultes à Lord Gosford et a Sir John Colboine sur la rivière Chambly, l'automne dernier, la destruction de la moison de madame St. Jacques; la violence envers madame Prevost; les charivaris et les menaces par des hemmes armes contre des officiers publics; les dommages faits aux propriétes dans daters comtés, les saisses et la destruction; les exercices militaires sans autorisation légale; la violence faite à l'imprimerie du Vindicator le 6 Novembre dermer; le meurtre de prisonniers et les recentes exécutions en effigie a la connaissance et sous les yeux de la magistrature et d'une garmson anglaise sont autant de partice et de pieces du fameux code du juge Lynch ou loi de la y pulace; et nous ne savona pas si dans le même intervalle et proportionnellement à la population cette pratique n'a pas été plus étendue qu'aux Etats-Unis. Chez nous, c'est d'autant plus honteux que nous avons de plus grands moyens de repression et qué nous vivons sous un gouvernement où l'exécution de la lei est confiée à une autorité qui n'est pas forcé d'avoir recours pour son existence à de fréquentes élections populaires."

L'arrestation récente d'un étranger, connue ici sous le nom de John Bratish Ellovitch, Baron Friteline, a causó grande sensation d'uns notre ville où chacun avait pu voir ou commître cet individu. Comme il arrive d'ordindire, la rumeur publique s'est emparée d'un fait qui s'éclaireira peut-être plus tard, l'a roulé, roulé jusqu'à-ce que, semblable à une boule do neige, il ait acquis une forme extraordinoire et gigantesque, chacun a fait son histoire qu'il a ajoutée à celle de son voism ensorte que des circonst. necs aimplement suspectes d'abord, ont servi de base au roman le plus compliqué, entrelardé a évenements affreux, d'inciden's mexplicables etc. etc. Nous attendrons pour en parler que l'ag tation de l'esprit public se soit un per apaisée et que de plus grands détails que ceux que nous possédons jusqu'à ce jour puissent donner une explication satisfaisante de l'ancedote qui se trouve aujourd'hui dans toutes les bouches.

Les autres journaux sont plus ou moins remplis d'adresses à lord Durham et de ses réponses, ou de longues dissertations sur la dernière proclamation. On peut trouver et on trouve ordinairement dans le Pantasque le résumé de notre opinion sur l'état de nos affaires. Dans un moment de mauvaise hameur contre nos lecteurs nous avons failh leur donner la longue proclamation d'adeu de Lord Durham, mais reflexion faite, nous aimons mieux, en l'al sence de nouvelles et d'évènements intéressants, glaner cuelques extraits des journaux et ouvrages français que nous devons a la politesse de nos amis trans-atlantiques.

On montre actuellement chez Mr. J. Venner St. Roch un serpent-à-sonnettes fort curieux. Le propriétaire n'a jamais vu cet animal prendre aucune nourriture ensorte qu'on est porté à le croire immortel. Cependant on assure que ce n'est point celui-là qui tenta Eve; mais c'est peut-être son cousin.

Il parast d'après le paragraphe suivant qu'on trouve dans le Populaire que les autorités, à Montréal ont grande srayeur de se faire étriller cet hiver:—

Etrilles suspectes:-Depuis qu'on nous a parlé des préparatifs des révoltés, des 25,000 farceurs qui arrivent sur les lignes du Haut-Canada, et de toutes les gentillesses, pour ne pas dire autre chose,qu'on peut inventer afin de fairo croire à la possibilité d'une insurrection générale, notre police est aussi précautionneuse que nos ultra-loyaux; elle voit des transports de canons partout, et nous serons bien heureux si elle ne s'imagine point que la pipe caractéristique de JEAN-BAPTISTE, est une arme à seu. Il y a quelques soirées que le lieutenant Comeau observa une couple de caisses qui lui parurent contenir des fosils, sur un chariot appartenant à un nommé Durocher, de St. Charles, qui fut compromis pendant la dernière rebellion. Le lieutenant de police n'étant pas compétent pour exiger l'ouverture des boîtes, alla chercher l'un des officiers des douanes, qui a saul le droit d'examiner les ballots suspicieux. On cournt après Mr. Durocher, qui ne se sauvait pre cependant; on ouvrit ses boîtes, et l'on trouva dedans . . . lecteurs vous allez frémir sans doute, car vous pensez, avec raison, que ce devait être au moins une machine infernale dans le genre de celle de Fieschi, que le correspondant du Herald veut absolument saire revenir de l'autre monde pour aider les séditieux dans leurs projets infermaux. Eh bien donc, puisqu'il faut vous le dire, car certainement vous devez êtro